

LE GRAND ENTRETIEN ▽ ÉRIC DUPOND-MORETTI





# LES ROBUSTOS DE L'OGRE DU PÉNAL

Ce grand pénaliste n'est pas à la peine : les belles affaires arrivent maintenant toutes seules. Avocat de la boulangère d'Outreau, qu'il a fait acquitter, de Jérôme Kerviel, qui est en appel, et depuis peu du roi du Maroc et des pilotes d'« Air Cocaïne », il prend aussi la défense du cigare au nom de la tolérance.

PROPOS RECUEILLIS PAR **THIERRY DUSSARD**

PHOTOS **PATRICK ROBERT**

**S**A GROSSE MERCEDES NOIRE, immatriculée dans le Nord, s'est garée vite fait sur le trottoir du boulevard Raspail, car à Paris, M<sup>e</sup> Dupond-Moretti est en terrain conquis. Il y a acquis droit de cité de haute lutte, à force de plaider et de gagner. À cinquante-quatre ans, ce père de quatre enfants marié à une ancienne jurée rencontrée lors d'un procès est devenu un ténor redouté, figurant à la sixième place du top 30 des avocats les plus puissants de France publié par GQ. Réputé pour son éloquence, n'hésitant pas à bousculer les magistrats trop empruntés ou trop délicats, c'est en cour d'assises qu'il donne toute sa mesure. Lui qui fut qualifié tour à tour d'artiste des prétoires, d'ogre du pénal et d'enragé du droit se définit plutôt comme un épicurien judiciaire. Épicurien tout court, dirions-nous, à en juger par son goût des belles choses. Dans son bureau, un paravent japonais décoré de quatre autours révèle sa passion pour la fauconnerie et la chasse. Depuis qu'il porte une montre suisse, il a l'heure, à défaut d'avoir du temps. Mais il s'est montré généreux en recevant *L'Amateur*.



▼ Enragé du droit ou épicurien judiciaire ?

**L'Amateur de Cigare :** Vous avez notamment fait parler de vous cet automne en vous lançant dans une défense de la cigarette et du tabac...

**Éric Dupond-Moretti :** C'était au Club des juristes où, pour un concours d'éloquence, j'ai dû requérir en robe d'avocat général contre Claude Bartolone, le président de l'Assemblée nationale. Et pour illustrer mon propos, j'ai allumé une cigarette, car je trouve insupportable l'hyper-stigmatisation des fumeurs. Au nom d'un hygiénisme qui n'a rien à envier à l'intégrisme, on assiste à des situations incroyables : on ne peut plus fumer sur un quai de gare ou le long d'une plage ! Je suis quant à moi quelqu'un de très respectueux, et en bateau, par exemple, je n'ai jamais jeté par-dessus bord un seul mégot.

**L'ADC :** L'intolérance à l'égard du tabac n'est-elle pas à vos yeux qu'un des marqueurs d'une intolérance plus générale ?

**É. D.-M. :** On dirait parfois, en effet, que la souffrance et la mort n'appartiennent plus à notre humanité et qu'il faut en rayer tout signe extérieur. Nous sommes ainsi confrontés à une véritable dictature de la pensée : on supprime la pipe de Tati et la clope de Camus, alors que le tabac était sans doute lié à leur talent et à leur inspiration. Cette infantilisation par les autres est devenue insupportable. Je comprends et j'approuve qu'on développe la prévention, cela relève de la santé publique, et qu'on lutte contre le tabagisme passif, c'est une question de correction, mais en aucun cas de législation !

**L'ADC :** Peut-être est-ce parce que la politesse et la courtoisie ne vont pas toujours de soi qu'il a fallu légiférer ?

**É. D.-M. :** Tous les fumeurs de cigares savent se tenir en société, même si je me souviens d'un déjeuner au restaurant avec Jacques Vergès où il fumait avec délectation son havane lorsque nos voisins de table, qui étaient américains, lui ont demandé de bien vouloir arrêter. Et dans une superbe volute, il leur a dit : « *Go home !* »

**L'ADC :** Comment en est-on arrivé à de tels excès quant au principe de précaution ?

**É. D.-M. :** Les politiques ont investi le champ du sécuritaire à défaut d'affronter les autres problèmes, économiques notamment. On est en tout cas arrivé à des situations absurdes, comme ces salles réservées aux fumeurs dans les aéroports. On les enferme comme des rats de laboratoire ! De surcroît, cette norme n'est pas seulement tabagique, elle touche

aussi le vin, voire le langage dont il faut mesurer les mots. C'est un nouvel ordre moral qui entrave tout. Moi, je suis chasseur, fumeur, et j'aime la corrida, un vrai cumulard !

**L'ADC :** Aficionado, aussi ?

**É. D.-M. :** Je suis allé en Espagne, à Linares, où le torero Manolete est mort, encorné par Islero, un taureau de l'élevage Miura. Ainsi qu'à Ronda, pour voir les plus anciennes arènes d'Andalousie, où une rue porte le nom d'Hemingway...

**L'ADC :** Et êtes-vous allé à Cuba ?

**É. D.-M. :** Oui, bien sûr, j'y suis allé dans les années 1990, et c'est un voyage inoubliable. On ne peut d'ailleurs plus fumer de la même façon une fois qu'on a visité les fabriques. Les gestes y sont absolument sublimes, que l'on soit dans une grande manufacture ou devant le pupitre d'un rouleur dans le hall d'un hôtel, c'est une chose extraordinaire à voir. Mais cependant, je déteste l'ostentation. Vous ne me verrez jamais avec un cigare au bec en public.

**L'ADC :** Qu'est-ce qui vous plaît donc tant dans le cigare, alors ?

**É. D.-M. :** Peut-être le cercle magique que les volutes créent autour de soi. Rien que le mot est enveloppant, il dit bien cette fragile intimité, qui enrobe, isole et protège à la fois. Je ne fume pas dans la rue, mais chez moi, et rarement seul. C'est un plaisir trop intense pour ne pas le partager. La précision des rites comble aussi le vieil anar que je suis ! Pour moi qui suis toujours pressé, c'est un moment qu'on ne doit pas galvauder. Contrairement à la cigarette, plaisir rapide et brutal que je pratique beaucoup trop, le cigare m'offre une sensation immense et douce.



**L'ADC :** Êtes-vous autodidacte en la matière ou quelqu'un vous a-t-il initié ?

**É. D.-M. :** C'est Alain Furbury, un avocat de Toulouse, mon maître, qui m'a dit un jour : « Goûte, c'est merveilleux. » J'ai d'ailleurs hérité de sa robe, que je porte pour les grandes occasions, d'une boîte de Montecristo et de son briquet Cartier.

**L'ADC :** Vous fumez quoi et à quel rythme aujourd'hui ?

**É. D.-M. :** Je fume parfois des Toscani, mais je suis stupidement puriste et reste très marqué par Cuba parce que j'y suis allé. J'aime bien les robustos, notamment l'*Epicure N° 2* de Hoyo de Monterrey. Il y a quelques jours, j'ai fumé un Partagas *Lusitanias* avec mon ami avocat Jean-François Vesperini, secrétaire de La Bague impériale, un club d'amateurs d'Ajaccio. Au coucher du soleil, ce qui nous a laissé le temps de refaire le monde !

**L'ADC :** À votre tableau de chasse, vous comptez 133 acquittements, je crois...

**É. D.-M. :** Oui, 133 depuis l'acquittement fin octobre des accusés du meurtre de la veuve de Neuilly, retrouvée pendue sur sa péniche en 2005. Cela m'a valu un surnom : Acquit-tator... On en a fait un livre, *Bête noire*, avec Stéphane Durand-Souffland (Michel Lafon, 2012). Je suis devenu avocat notamment parce que, à quinze ans, j'ai été révolté par l'affaire Ranucci, guillotiné à Marseille pour le meurtre d'une fillette mais dont la culpabilité reste douteuse. Trente ans après, j'ai obtenu l'acquittement de Jean Castela, accusé d'être le commanditaire de l'assassinat du préfet Claude Érignac, c'était une victoire contre l'omniprésence de l'État.

**L'ADC :** Inscrit depuis 1984 au barreau de Lille, vous avez fait acquitter Roselyne Godard, la boulangère du procès d'Outreau, en 2004. Tout a commencé à ce moment-là ?

► C'est un ami qui lui a dit un jour :  
« Goûte, c'est merveilleux. »

**É. D.-M. :** Tout à fait. Vingt ans de barreau, c'est le temps qu'il faut pour faire un bon avocat. C'est plus l'expérience des hommes que celle du droit qui fait la différence...

**L'ADC :** Aujourd'hui, vous défendez le roi du Maroc dans l'affaire des journalistes Éric Laurent et Catherine Graciet et les pilotes de l'affaire dite d'Air Cocaïne : ces clients viennent tout seuls ?

**É. D.-M. :** Vous pensez bien que ce n'est pas moi qui ai appelé le royaume chérifien ! Quant aux pilotes, j'ai été contacté par leurs épouses quelque temps avant leur arrivée en France...

**L'ADC :** Cela veut-il dire que pour vous, le fils d'un ouvrier métallo et d'une femme de ménage, toute cause est bonne à défendre ?

**É. D.-M. :** Sûrement pas ! Mon métier, c'est de défendre les gens, mais tout n'est pas défendable pour autant. Je dis souvent que je suis prêt à défendre un négationniste, mais pas la négation des chambres à gaz.

**L'ADC :** Vous étiez membre du comité de soutien à Martine Aubry pour les élections municipales de 2008 à Lille. Est-ce que la politique vous tente ?

**É. D.-M. :** J'ai un attachement atavique pour la gauche, mais cela ne m'a pas empêché de faire grève en octobre contre le projet de Christiane Taubira, qui voulait faire financer l'aide juridictionnelle par les avocats. Je ne suis encarté nulle part et je n'ai pas l'intention de l'être, je m'exprime en tant que citoyen et je n'ai pas vocation à me faire élire. J'ai refusé la Légion d'honneur, car l'hommage du pouvoir sur une robe d'avocat me révolte. Plus qu'un rebelle, je suis un homme libre, avec toutes les contradictions que cela comporte. Comme tous les pénalistes, je refuse les normes, les préjugés ou les convenances, et je déteste les moralisateurs. Je préfère fumer le cigare avec des amis. ▼